

DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 13.099

L'An deux Mille Treize, le 11 avril, à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 5 avril 2013

DATE D'AFFICHAGE

Le 5 avril 2013

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, adjoints,

M. CAU, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DUMAS, Mme DUVERGER, M. GUIARD, M. LABIA, Mme MAIRE, M. MERLE, M. PRUDENCIO, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, Mme SEURAT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : Mme DAUZIDOU représentée par M. QUENTIN
M. CHABASSE représenté par M. PRUDENCIO
M. MEGLIO représenté par Mme CIRAUD-LANOUE

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : Mme BARRAUD DUCHERON, Mme DESCHANP,
Mme LEFEBVRE, M. SERVIT, Mme DOUMECQ,
M. PAVON

ABSENT (DECEDE) : M. LAPOUGE

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 26

Madame Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N°2/2013
BUDGET PRINCIPAL

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : UNANIMITE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

. de modifier les crédits de l'exercice 2013 comme suit :

Articles	Libellés	Dépenses	Recettes
	<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>		
021.01	- Virement de la Section de Fonctionnement		+ 1 360,00 €
2183.213	- Acquisition de photocopieurs (Ecoles Louis Bouchet et La Clairière)	+ 5 970,00 €	
2183.322	- Acquisition standard téléphonique Musée	+ 830,00 €	
2183.322	- Acquisition d'un photocopieur Musée	+ 2 350,00 €	
2051.0202	- Licence pour badgeuse	+ 840,00 €	
2183.0202	- Acquisition de deux badgeuses	+ 2 635,00 €	
2313.213	- Travaux scolaires	- 11 265,00 €	
	<u>TOTAL</u>	+ 1 360,00 €	+ 1 360,00 €
	<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>		
023.01	- Virement à la Section d'investissement	+ 1 360,00 €	
7788.0201	- Indemnité sinistre autocom. Mairie		+ 2 460,00 €
60632.0201	- Acquisition carte autocom.	+ 1 100,00 €	
	<u>TOTAL</u>	+ 2 460,00 €	+ 2 460,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 15 avril 2013

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD